



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 66382

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la question de la permutation des cours en école primaire et au collège entre le samedi et le mercredi. En effet, selon les sondages parus dans la presse, 76 % à 80 % des parents seraient en faveur du samedi sans école afin de bénéficier de plus longs week-ends en famille (notamment pour les enfants de parents divorcés), de plus de repos et d'une meilleure adaptation au temps de travail des parents (jours de RTT,...). Ainsi il souhaite savoir ce qu'il entend faire afin de permettre aux enfants de passer plus de temps en famille.

Texte de la réponse

Concernant les rythmes scolaires, diverses études ont été réalisées et aucune n'apporte d'éléments décisifs en faveur d'une organisation particulière de la semaine ou de l'année scolaire. Actuellement, environ 25 % des écoles primaires ont choisi une organisation de la semaine sur quatre jours, cet aménagement conduisant à travailler douze journées supplémentaires prises sur les vacances. La variété des besoins locaux, liés aux caractéristiques sociales et économiques de la vie des familles, a jusqu'alors conduit à considérer qu'une règle unique et uniforme en matière de calendrier scolaire n'était pas forcément pertinente. Le ministre souhaite que les aménagements du temps scolaire, de la semaine en particulier, soient discutés au niveau local en fonction d'une analyse précise de la situation qui prenne en compte l'ensemble des variables à considérer, comme le permet la réglementation en vigueur. Dans chaque école, le conseil d'école peut être saisi d'un projet d'aménagement du temps scolaire, en débattre et, éventuellement, proposer une modification à l'inspecteur d'académie directeur des services départementaux de l'éducation nationale, qui prendra une décision après les concertations prévues par la réglementation.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66382

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5403

Réponse publiée le : 10 décembre 2001, page 7087